

Rapport sur la gestion 2009



Garder l'équilibre

Une crise financière qui devient crise économique, des contrôles qui s'intensifient, la problématique générale des pensions en Belgique qui incite au questionnement, l'horizon 2012 qui se rapproche avec ses nouvelles exigences Solvency II et IFRS, ... Autant de défis auxquels Integrale a été confrontée en 2009 sans pour autant perdre l'équilibre !

Durant l'exercice, Integrale a tenu promesse et fait ce qu'elle avait annoncé : faire le choix d'orientations profitables au rendement dont doivent bénéficier ses affiliés à long terme. Au regard de ses performances, ses décisions ont été payantes: croissance modérée et rendement qui reste parmi les plus élevés du marché tout en conservant une marge de solvabilité supérieure au double des exigences légales, maîtrise des frais généraux, déploiement de tous les chantiers d'amélioration décidés ...

En 2009, les collaborateurs d'Integrale ont eu la double satisfaction de voir l'encaissement récurrent augmenter de près de 5 % tout en accueillant de nouveaux membres. La répartition du portefeuille clients tend ainsi à évoluer vers plus d'équilibre par une réduction du poids relatif des contrats.

Toutes les informations détaillées relatives à l'année 2009 peuvent être consultées dans son rapport d'activités directement accessible sur www.integrale.be

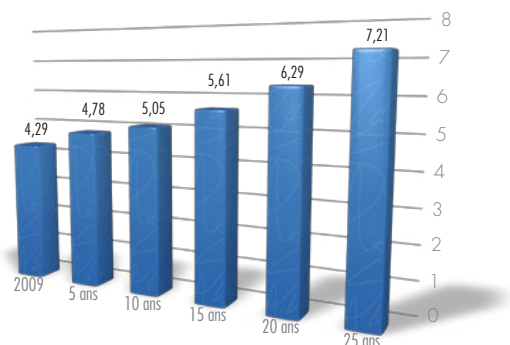
Une construction en équilibre

L'équilibre, l'équité et la transparence sont les 3 valeurs clés qui guident la vision durable de la pension selon Integrale. L'équilibre est celle qui caractérise le mieux 2009, année synonyme de prudence, de maîtrise et de décisions dont l'objectif est la stabilité.

Chiffres clés

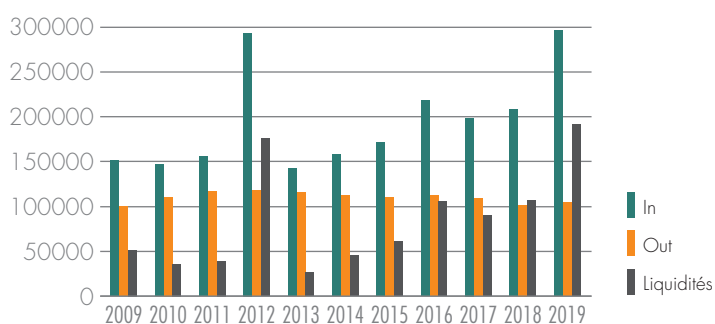
- Taux de rendement net moyen pondéré de **4,29 %**
- Marge de solvabilité maintenue à **201 %** du minimum légal imposé
- Constitution d'une provision exceptionnelle pour risque de marché de € **23,2 millions**
- Ratio des frais généraux rapporté aux actifs sous gestion de **0,50 %**
- Taux de couverture des droits acquis supérieur à **100 %**

Evolution du rendement net moyen pour les affiliés (en %)



- Le rendement d'une assurance groupe se mesure à long terme. Tous types de contrats confondus, ce rendement croît de manière importante entre une capitalisation à 5 ans et une capitalisation à 25 ans. Après 25 ans, le rendement net moyen de la Caisse commune grimpe jusqu'à 7,21 %.

Integrale reste investisseur net pour les prochaines années (en € milliers)



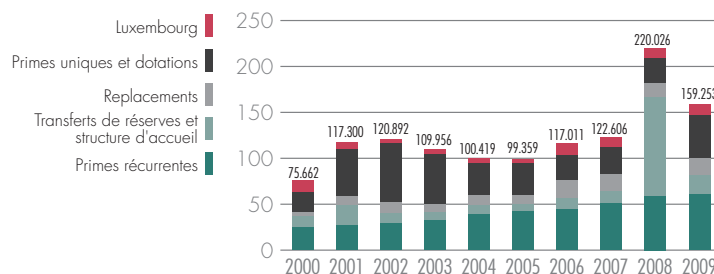
- Selon des hypothèses prudentes retenues projetées sur 10 ans, les flux entrants (primes encaissées majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) resteront supérieurs aux flux sortants (capitaux ou rentes à payer et frais de fonctionnement). En conséquence, notre Caisse commune n'est pas contrainte de procéder à la réalisation forcée d'actifs pendant cette période troublée des marchés financiers.

Comptes synthétiques

Actif (x 1.000 €)	2009	2008
B. Actifs incorporels (état n°1)	34	10
C. Placements	1 580 853	1 496 966
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement *	7 417	5 545
E. Créances	13 163	16 415
F. Autres éléments d'actif	27 948	17 138
G. Comptes de régularisation	28 114	25 259
TOTAL	1 657 529	1 561 333

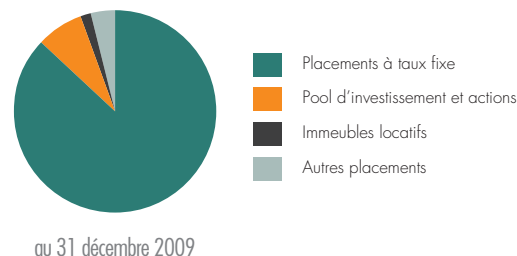
* du groupe d'activités «vie» et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise

Evolution de l'encaissement total Belgique et Luxembourg (en € milliers)



- Indépendamment d'un transfert de réserves exceptionnel en 2008 provenant d'un important fonds de pension, le niveau de l'encaissement global 2009 dépasse celui de 2008 de près de 9, 8 %. L'encaissement d'Integrale Belgique pour l'année 2009 s'élève à € 147,6 millions soit une progression de € 12,76 millions par rapport à l'année 2008.

Valeurs représentatives nettes des engagements techniques en valeur de marché par nature de risque (en %)



- Pour couvrir ses engagements à taux garanti dans un contexte rendu instable par la crise financière, Integrale a fait le choix de renforcer ses placements à taux fixe. Par rapport à 2008 en particulier, la part des obligations étatiques a fortement progressé en regard des obligations corporate dont le risque associé n'était plus assez rémunérateur.

Passif (x 1.000 €)	2009	2008
B. Passifs subordonnés (états n°7 et 18)	115 000	115 000
C. Provisions techniques	1 445 994	1 368 525
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement *	7 417	5 545
E. Provisions pour autres risques et charges	23 570	588
G. Dettes	64 356	70 453
H. Comptes de régularisation	1 192	1 222
TOTAL	1 657 529	1 561 333

* du groupe d'activités «vie» lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise

Intégralement vôtre

Bruxelles

Avenue Ariane, 5
B-1200 Bruxelles
Tél.: 00 32 (0)2.774.88.50

Liège

Place Saint Jacques, 11/101
B-4000 Liège
Tél.: 00 32 (0)4.232.44.11

Anvers

Justitiestraat, 4/46
B-2018 Antwerpen
Tél.: 00 32 (0)3.216.40.80

Luxembourg

Boulevard Prince Félix, 63
L-1513 Luxembourg
Tél.: 00 352 40.66.90.301



Notre métier : **votre pension**